



LA FUTURE PLACE

CHARLES DE GAULLE



#2

JANV 2024

LA LETTRE D'INFO

La démolition du Bragui programmée

Zoom sur le maître d'œuvre

Le calendrier prévisionnel 2024

Conception de la Future Place Charles de Gaulle

Le Maître d'œuvre en action

Après avoir validé le programme de requalification de la place permettant de poser les bases et objectifs du projet, nous entrons dans une nouvelle phase : celle des études et de la conception.

En date du 27 novembre 2023, le groupement *LES MARNEURS* (architecture - paysage - urbanisme) a été choisi via une procédure de marché public pour être le maître d'œuvre de la "Future Place Charles de Gaulle".

Depuis décembre, ce groupement travaille donc à l'élaboration technique et opérationnelle du chantier. Après diverses études opérationnelles, ils vont prochainement aller à la rencontre des professionnels se situant sur la place, et dévoileront une esquisse visant à établir des propositions imaginées sur la base du programme (rappel des points forts du programme en dernière page). Pour ensuite proposer un avant projet donnant la dimension de la restructuration de la place dans ses grandes lignes avec un coût prévisionnel par lot.



Visite sur site réalisée avec Les Marneurs, Blesch Cayre Architectes, Concept Infra et la Ville, le 13 décembre 2023.

La démolition du Bragui programmée en septembre 2024

Les choses se précisent enfin concernant la démolition de l'ancien Bragui. Après des études préalables à la démolition plus longues que prévues, la déconstruction est programmée par l'Établissement Public Foncier de Grand Est (EPFGE) pour septembre 2024.

En effet, avant l'obtention d'un permis de démolir, des études diagnostiques et techniques sont nécessaires afin de prévoir les risques environnementaux comme pour l'amiante et le plomb dans ce cas présent. Ces études sont toutes terminées et validées, nous permettant maintenant de poursuivre le travail administratif pour l'obtention du permis de démolir.

Les inspections du bâtiment ont également permis de découvrir la présence de nids d'hirondelles sur la structure. La DREAL est donc intervenue au travers de la police de l'environnement pour constater la présence des nids. Une procédure dérogatoire a été engagée par la Mairie afin que nous puissions obtenir l'autorisation de déplacer ces nids. Dans l'intérêt de la protection de l'espèce, ils seront ainsi réimplantés dans un périmètre de 200 mètres conformément à la réglementation.



Nids d'Hirondelles présents sur le site à déplacer avant la démolition et à réimplanter dans un périmètre de 200m.

zoom sur l'équipe de maîtrise d'œuvre



Les Marneurs sont architectes, paysagistes et urbanistes basés à Paris.

L'agence mène des projets à des échelles très variées, des études urbaines à l'échelle de grands quartiers comme de centres bourgs, à la réalisation d'espaces publics et d'équipements publics.

Les Marneurs sont lauréats du Palmarès des Jeunes Urbanistes en 2022 et Médaille de l'Académie d'Architecture en 2023.

Ils assureront le rôle de mandataire durant toute l'opération et seront l'interlocuteur principal de la Ville et des partis prenantes du projet.

BLESCH
CAYRE
ARCHITECTES



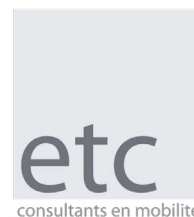
Blesch Cayre Architectes est une agence d'architecture implantée à Nancy depuis 2017 qui interviendra sur la Hall multifonction qui sera implantée au niveau de l'ancien Bragui. Cette agence sera accompagnée du bureau d'étude **Barthes** implanté en Lorraine et spécialiste des structures et couvertures en matériau bois, afin d'étayer, dimensionner le projet de Hall.



Concept Infra, basé à Saint Nicolas de Port est une entreprise spécialisée en ingénierie des infrastructures et interviendra sur toutes les problématiques de réseaux et gestion des eaux de pluie. Son rôle sera structurant dans le projet, par sa connaissance du contexte local (notamment sur les marchés publics en cours), sa grande expérience dans l'exécution de chantier de réaménagement d'espaces publics.



Singler & Associés est un bureau d'études Fluide. Ces ingénieurs assureront le dimensionnement des équipements CVC (chauffage, ventilation et climatisation), si la programmation de la Hall nécessite du chauffage et de la ventilation.



ETC Mobilité ce bureau d'études accompagne le projet sur les déplacements urbains et la mise en cohérence entre accessibilité, fonctionnalité et mobilité.



Les Éclairagistes Associés (LEA) assureront la conception d'un projet d'éclairage public cohérent et éco-responsable à l'échelle de toute la place afin de valoriser les nouveaux aménagements, tout en apportant un confort d'usage nocturne à la place tout au long de l'année.

Chacun des membres de ce groupement défend à travers son domaine d'expertise, une certaine éthique de l'aménagement et de la construction, qui consiste à la fois à faire mieux pour améliorer la vie des habitants, à trouver la bonne échelle d'intervention sur le territoire, trouver la juste économie de moyen, et enfin à être ambitieux sur la sobriété et sur la qualité de mise en œuvre.

Architecte
Les Marneurs

Rappel des points forts du programme de requalification

01 Une Fonctionnalité et diversité des usages publics

Construction d'un nouvel espace convivial et fonctionnel permettant d'accueillir une grande diversité d'usages dans le but de dynamiser et valoriser le centre-ville.

02 Un Stationnement adapté et régulé

Réorganisation du stationnement à l'échelle du centre ville pour répondre aux différents usages : un stationnement à durée limitée sur la place et en centre-ville pour l'accès aux commerces et services de santé. Une part de stationnement plus longue pour les résidents de la place. En parallèle, développement de l'offre de stationnement de longue durée en proximité.

03 La Sécurisation des circulations

Offrir un cadre confortable et sécurisé pour les piétons, notamment les personnes à mobilité réduite ou les personnes fragiles. Fluidifier la circulation des véhicules et faciliter les accès aux zones de stationnement.

04 Une Végétalisation de l'espace

Rendre l'espace public plus vivant et adapté au réchauffement climatique. Création d'espaces végétalisés agréables pour que les commerçants s'approprient la place autrement que pour le stationnement.

05 Une Halle multifonction en lieu et place du Bragui

Création d'une halle ouverte à la place de l'ancien Bragui permettant une pluralité d'usages comme lors des marchés, d'animations culturelles et festives.

06 Un Espace sécurisé et dédié aux cérémonies commémoratives

Déplacement du monument aux morts au sein de la place dans un espace sécurisé et valorisé en retrait de la route départementale.

LE CALENDRIER PRÉVISIONNEL 2024



CHOIX DU MAÎTRE D'ŒUVRE novembre 2023

Validation du programme et notification du marché public au maître d'œuvre **LES MARNEURS**.
A cette étape, on entre dans la conception détaillée du projet conformément aux orientations du programme définies par la Ville et l'AMO.



Aujourd'hui

ETUDES DE CONCEPTION ET ANALYSE DES USAGES "la phase PRO" décembre 2023 à juillet 2024

En début d'année, le maître d'œuvre consultera les professionnels de la place afin de déterminer les usages. Ensuite, il s'agira de définir avec précision les choix architecturaux, techniques et financiers du projet. Et ainsi d'établir le dossier technique comprenant :

- L'implantation et l'encombrement de tous les éléments de structure et de tous les équipements techniques,
- Les tracés des alimentations et évacuations de tous les fluides,
- La description des ouvrages,
- Les plans de repérage nécessaires à la compréhension du projet.



PROCÉDURE DE SÉLECTION DES ENTREPRISES (DCE) Août 2024

Le dossier projet Phase PRO permettra d'aboutir fin août 2024 à la rédaction du dossier de consultation des entreprises DCE et de rédiger les contrats qui lieront la Ville aux entreprises en charge des travaux.



LA PHASE TRAVAUX septembre 2024

Première phase du chantier avec la démolition de la friche du Bragui pour une transformation en Halle multifonctionnelle et ouverte vers la Place.



EN SAVOIR PLUS
Commercy.fr

Rubrique > Municipalité > les grands projets

Mairie de Commercy
Château Stanislas - 55200 Commercy
Tel : 03 29 91 02 18
Mail : mairie@commercy.fr